



n°3 - septembre 2011

Lettre d'information trimestrielle du projet

## Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale

seconde phase

Action extérieure de la Communauté Européenne : DCI-ENV/2008/152-063

**Composante Gabon**



**Le projet DACEFI - Editorial**  
du renfort pour les  
forêts communautaires



**Du côté de Libreville**  
une nouvelle organisation ministérielle



**En direct du terrain**  
point sur les activités du troisième trimestre



**Projecteur sur...**  
... la récupération et la valorisation  
de bois sciés illégalement



**Baromètre** des forêts communautaires



Université  
de Liège



## Le projet DACEFI - Editorial

### Du renfort pour les forêts communautaires au Gabon

Plusieurs changements importants ont eu lieu récemment concernant les forêts communautaires (FC) au Gabon. Au sein du projet DACEFI, la création de l'antenne technique de Kango va permettre d'ouvrir une nouvelle zone à la sensibilisation sur la loi. Les types de villages rencontrés (activité économique maraîchère, proximité de la capitale) augurent de nouvelles formes de forêts communautaires, différentes de celles du Nord-Est du Gabon. Cette deuxième antenne a contribué en outre au renforcement de l'équipe du projet, avec le recrutement de deux nouveaux ingénieurs, Sostène Ibinga (agroforestier) et Guy-Serge Boudiala (aménagiste). Nous souhaitons également saluer l'arrivée de Bède Lucius Moussavou Makanga, qui prend les fonctions de coordinateur régional du projet DACEFI et qui assurera les échanges de compétences entre partenaires techniques et administratifs.

Ces changements et renforts, qui s'opèrent presque dans le même temps que la restructuration du Ministère des Eaux et Forêts (voir ci-dessous) annoncent une période charnière et une seconde ère pour le projet DACEFI, qui, fort de son expérience à Makokou et des activités récentes à Kango, pourra en partenariat étroit avec la nouvelle Direction Technique des Forêts Communautaires apporter un nouveau souffle dans ce domaine.

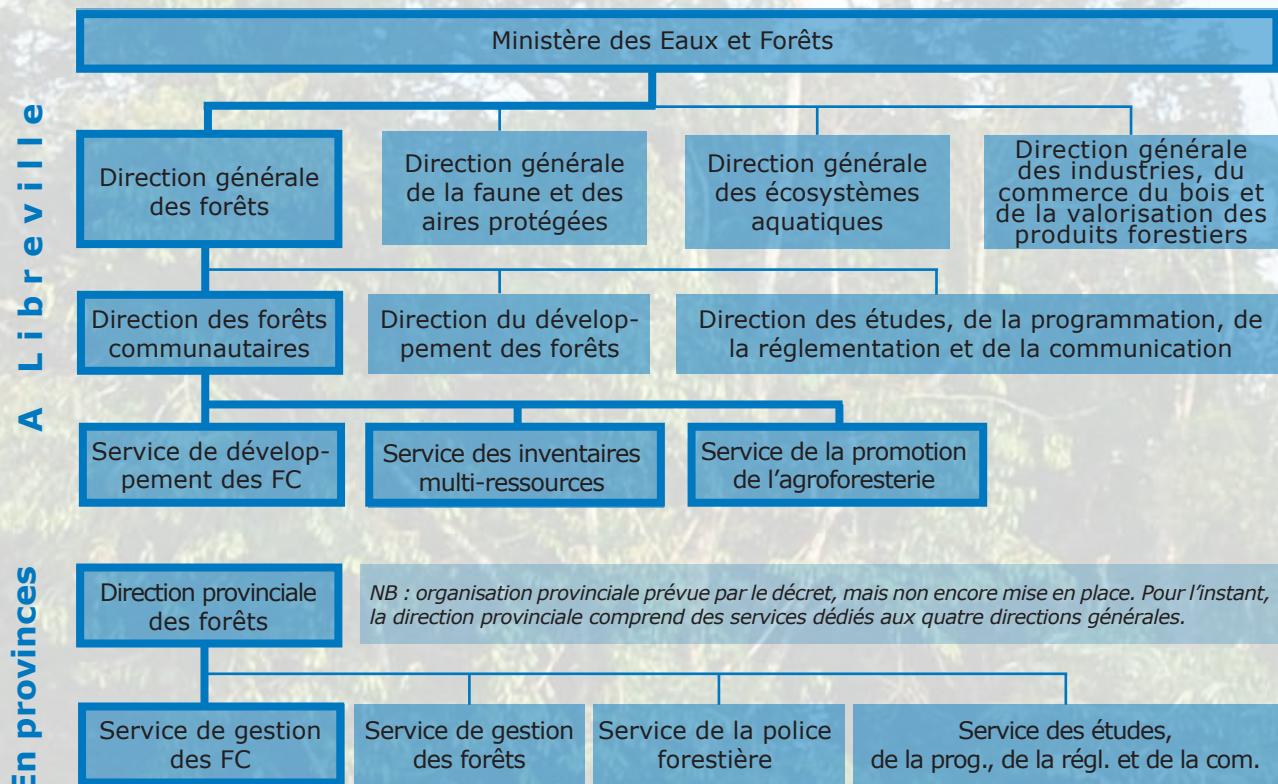
Une note moins positive toutefois, nous regrettons le départ de Bruno Grégoire, assistant technique principal du projet, qui œuvre depuis avril 2010 pour la bonne marche de DACEFI. Nous le remercions pour son engagement et lui souhaitons un bon retour en Europe.

## Du côté de Libreville

### Une nouvelle organisation ministérielle

Depuis juillet 2011, le Ministère des Eaux et Forêts a débuté la mise en œuvre de sa restructuration (décret n°00291/PR du 18-02-2011). Quatre nouvelles directions générales ont vu le jour, dont celle des Forêts, au sein de laquelle est créée une direction des Forêts Communautaires (composée de trois services). Au niveau provincial, cette même réorganisation est à venir, mais pour l'instant chaque direction générale est représentée par un service composé d'agents spécialisés. Nul doute que la mise en place de ces différents services constitue l'affirmation forte d'une priorité politique et permettra d'accélérer le développement du cadre légal et technique de la foresterie communautaire au Gabon.

Ci-dessous, un organigramme simplifié de la nouvelle structure ministérielle :



### Un premier bilan technique après 1 année de terrain

Les activités sur le terrain ont débuté en août 2010. Un an après, le projet a souhaité faire un bilan et a dressé les perspectives avec huit des neuf sites partenaires actuels. Le bilan permet de distinguer trois grands groupes. Le premier concerne celui où les activités avec les communautés ont été ralenties à cause du manque de dynamique communautaire, de durabilité et de légalité dans les activités forestières pratiquées (2 communautés). Le deuxième groupe comprend les sites qui enregistrent une dynamique communautaire et dans lesquels les prémisses de projets et d'activités sont perceptibles et prometteurs (4 communautés). Enfin, celui où l'on retrouve des sites qui ont enregistré des initiatives concrétisées, activités et infrastructures communautaires et pour lesquels d'autres sont en cours : les communautés d'Ebyeng-Edzua et de Massaha. Nous rappelons que DACEFI-2 a pour objectif d'accompagner 7 communautés dans les démarches de création de forêt communautaire.

En dehors du regroupement d'Ebe-Messe-Mélane où aucun changement n'a été enregistré, et où le dynamisme communautaire s'amenuise au fil des jours, les perspectives sont encourageantes pour tous les autres sites. Les activités de promotion et de valorisation de grumes abandonnées par le projet ont permis de mettre en place une dynamique économique intéressante dans cinq sites partenaires, qui ont aujourd'hui développé des projets de récupération de grumes pour l'agrandissement des écoles primaires, la construction de cases d'enseignants ou d'églises. Durant cette première année de terrain, d'autres activités économiques ont vu le jour, comme la réalisation de bananeraies agroforestières. Les travaux de création et la légalisation des associations villageoises ainsi que la délimitation du périmètre des futures forêts communautaires ont également été au cœur des préoccupations en 2010-2011, et ont permis des avancées notoires au niveau administratif et institutionnel.



Caméléon

### Promotion de l'agroforesterie dans la région

Afin de promouvoir l'agroforesterie dans la région de Makokou, des visites sont organisées par le projet DACEFI-2 dans des parcelles agroforestières témoins. Ces parcelles permettent de présenter des exemples concrets de systèmes agroforestiers adaptés à la région. Quatre délégations des communautés partenaires ont suivi un programme de visite et de formation en août 2011. Ces dernières sont menées principalement par le propriétaire de la parcelle, ce qui permet de montrer de façon plus réaliste et moins théorique aux communautés partenaires un modèle de réussite d'une plantation agroforestière. Ces visites guidées ont aussi permis de préciser aux communautés les différents bienfaits et bénéfices que la communauté peut retirer de ces formes d'exploitation. Les visites ont été suivies d'échanges avec le staff technique DACEFI-2. Ces discussions ont permis de faire ressortir les conditions préalables pour la mise en place de ce type de plantation, surtout dans un cadre communautaire. Les délégations ont été invitées à transmettre aux villageois absents les résultats de leurs visites et de débattre au sein de leurs communautés respectives des avantages des plantations agroforestières communautaires.

De plus, le guide technique sur la création et la conduite de bananeraies agroforestières a été produit par le projet, avec la contribution de spécialistes de la Faculté de Gembloux Agro-bio Tech (Université de Liège en Belgique).

Il sera diffusé au mois d'octobre, afin d'accompagner les communautés partenaires désireuses de mettre en place ces plantations. Les premières retombées économiques seront mesurées dans le courant de l'année 2012.



Illustration tirée du guide technique sur la création et conduite de bananeraies agroforestières



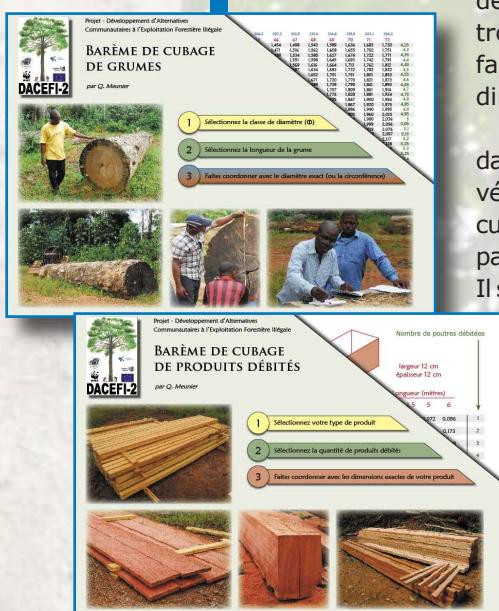
## En direct du terrain (suite)

### Appui à la création et la légalisation d'associations villageoises

L'une des premières étapes légales dans le cadre de l'obtention d'une forêt communautaire est la création et la légalisation d'associations villageoises. A ce titre, plusieurs communautés informées et sensibilisées en janvier et février 2011 ont sollicité l'appui du projet DACEFI-2, et sont depuis cette période guidées dans ce sens lorsqu'elles le souhaitent. Les séances d'appui s'organisent autour de modules de formation d'une à deux journées. Ces sessions permettent de revenir sur le but et le fonctionnement d'une association et de documenter les étapes pour sa légalisation auprès du ministère de l'intérieur. D'autres modules, concernant la bonne gestion et gouvernance des associations sont également dispensés, avec un accent sur la gestion des conflits et les clés de répartition des revenus. A l'issue de ces formations, des statuts et règlement intérieur propres à chaque association sont rédigés et soumis aux autorités locales (ici le ministère de l'intérieur) pour validation et légalisation.



C. Moumbogou, formation en cubage



### Renforcement de capacité des associations villageoises

Dès les premières enquêtes de terrain dans les sites partenaires, il a été constaté que les villageois ne maîtrisaient pas le cubage de grumes ou de produits débités. La principale conséquence est une très mauvaise capacité dans la négociation de la vente de bois aux opérateurs économiques. Au delà des dérives déjà mentionnées dans nos précédentes publications (non respect des diamètres d'exploitation, débardages abusifs, dépassement des quotas, etc.), ces opérateurs économiques trompent régulièrement les communautés en annonçant de faux cubages, en sous-estimant les volumes de façon drastique, diminuant ainsi la somme à payer aux villageois.

Afin de limiter ces abus, le projet DACEFI-2 s'est engagé dans la formation au cubage, afin que les communautés puissent vérifier et/ou proposer elles-mêmes leurs tarifs. Deux barèmes de cubage ont été élaborés par l'équipe technique et sont diffusés aux partenaires, accompagnés d'une ou plusieurs journées de formation. Il s'agit d'un barème de cubage de grumes et d'un barème de cubage de produits débités, comprenant les formats et mesures courantes (madriers, poteaux, planches, etc.). Les formations ont débuté en septembre, et toucheront à terme une dizaine de personnes dans chacun des sites pilotes.

Ces barèmes ont été rédigés dans une forme simple et sont richement illustrés, afin de faciliter leur utilisation en zone rurale. Plusieurs villages ont pu déjà manipuler avec succès ces barèmes pour calculer les volumes de grumes abandonnées qui ont fait l'objet d'une demande de récupération.

### Générer des revenus rapidement pour les nouvelles structures associatives

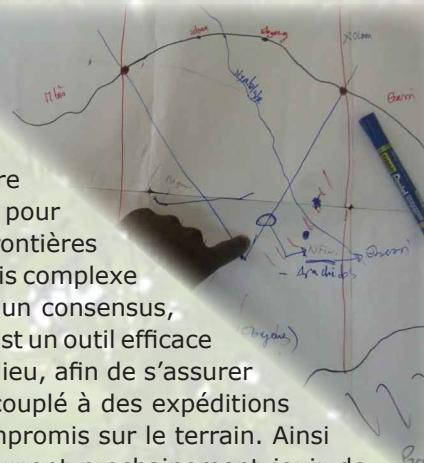
Afin de dynamiser les associations villageoises, il est important d'accompagner les communautés dans des activités génératrices de revenus à court terme. Suite à la sensibilisation réalisée par l'équipe du projet au sujet de la valorisation de grumes abandonnées, avec notamment la rédaction et la diffusion d'un poster de vulgarisation, plusieurs sites partenaires se sont engagés dans cette voie. Cinq des neuf sites ont lancé des travaux de localisation, de cubage et de déclaration aux autorités locales. Les acquis de la formation en sciage de long en juin dernier pourront être mis à profit durant cette activité, qui s'inscrit dans le recyclage et la gestion plus raisonnée des futures forêts communautaires.



Récupération de grume

### Les délimitations de forêts communautaires

Une des étapes clés du processus d'attribution de forêts communautaires est la délimitation de la forêt. Comme énoncé dans la dernière lettre d'information du projet, plusieurs étudiants gabonais et étrangers se sont attelés à cette tâche. Leurs efforts ont été relayés par l'équipe du projet qui continue les travaux de relevés et de discussions entre les communautés. En effet, il n'existe aucune carte administrative pour délimiter les villages entre eux, la création de limites suivant les frontières des aïeux, dites ancestrales, constituant une alternative à suivre mais complexe à mettre en œuvre. Il n'est en effet pas toujours aisés de trouver un consensus, certaines zones restant conflictuelles. La cartographie participative est un outil efficace qui nous permet toutefois d'avancer. De nombreuses réunions ont lieu, afin de s'assurer de l'acceptation par tous des limites proposées. Cet exercice est couplé à des expéditions communes dans les zones les plus reculées afin de trouver un compromis sur le terrain. Ainsi les communautés partenaires d'Ebyeng-Edzua et de Massaha pourront prochainement jouir de limites reconnues, et ainsi avancer vers la création de plans simples de gestion de ces domaines.



### Les partenariats engagés par le projet DACEFI-2 : un renforcement de la collaboration pour le développement local



Propagateurs pour la production d'arbres

Depuis juin 2011, le projet DACEFI-2 en partenariat avec la mairie de Makokou a mis en place les premiers blocs de sa pépinière centrale dans la capitale provinciale, notamment pour la production d'espèces prioritaires. Le site abritera également un jardin botanique pour la ville. L'aménagement du site, en y préservant des arbres de valeur, a été poursuivi pendant les mois d'août et de septembre. Ce site d'une superficie de près de deux hectares verra l'aménagement d'un circuit pédestre permettant de découvrir les essences locales et leurs utilisés ainsi que de disposer d'un espace de détente pour les Makovistes.



### ... la récupération et la valorisation de bois sciés illégalement

De nombreuses activités de sciage illégal prennent place dans le domaine forestier rural. En règle générale, ces activités sont menées par des individus extérieurs à la communauté. Ces derniers entrent dans des forêts villageoises sans le consentement de ses habitants, ou sous des accords passés avec certaines personnes, accords souvent peu respectés. Il est devenu important de mettre en place des comités de surveillance au sein des communautés, chargés de faire respecter les contrats passés et le cas échéant de chasser les "hors-la-loi" de la forêt.

C'est dans cette optique que le projet DACEFI-2 soutient les communautés partenaires, en associant au bureau exécutif en charge de la gestion de leur future forêt communautaire un comité de surveillance. Des premières expériences positives ont pu déjà être observées, comme dans le cas du village partenaire de Massaha, qui a stoppé une exploitation illégale de Bilinga (*Nauclea diderrichii*). Au delà de l'acte de protéger sa forêt contre ces intrusions, la communauté a pu, avec le soutien du projet et de l'administration des Eaux et Forêts, procéder à une demande de récupération du bois scié.

A l'issue de cette investigation, c'est plus de 100 madriers qui ont été récupérés, pour une valeur marchande de plus de 300 000 FCFA (environ 450 euros).

La création de comités de surveillance au sein des forêts communautaires permet un contrôle efficace et une meilleure gestion des ressources forestières.



Bois scié illégalement et récupéré par l'association de Massaha

# Baromètre des forêts communautaires appuyées par le projet

Le baromètre des futures forêts communautaires du Gabon schématise l'état d'avancement des communautés villageoises désireuses d'entrer dans un processus de légalisation de leur forêt communautaire (FC). Ces indicateurs reprennent les étapes importantes de ce processus. Ils ne sont pas exhaustifs ; de nombreuses activités annexes sont également entreprises dans les villages.



## Communautés partenaires :

	dynamique communautaire	association villageoise	délimitation de la FC	plan simple de gestion	légalisation & utilisation
<b>Ebyeng-Edzua</b>	●	●	●	○	○
<b>Massaha</b>	●	●	●	○	○
<b>Nzé Vatican</b>	●	●	○	○	○
<b>La Scierie</b>	●	●	●	●	○
<b>Ebe-Messe-Mélane</b>	○	●	●	●	○

## Communautés ayant sollicité le projet DACEFI à ce jour et dont la formalisation du partenariat est en cours :

	dynamique communautaire	association villageoise	délimitation de la FC	plan simple de gestion	légalisation & utilisation
<b>Ekorédo</b>	●	○	○	○	○
<b>Mbès</b>	●	○	●	○	○
<b>Hendjé</b>	●	○	○	○	○
<b>Zolendé</b>	●	○	○	○	○

évolution    absence    en cours    effective    à revoir, non valide



## Contacts :

Cellule de coordination régionale (Gabon-Cameroun)  
 Contacter Bède Lucius Moussavou - DACEFI-2, s/c WWF CARPO, Libreville  
 ([bmoussavou@wwfcapo.org](mailto:bmoussavou@wwfcapo.org))  
 Antennes techniques au Gabon  
 Contacter Quentin Meunier - DACEFI-2, s/c WWF CARPO, Libreville  
 ([meunierquentin@hotmail.com](mailto:meunierquentin@hotmail.com))  
 Équipe technique à Gembloux (Belgique)  
 Contacter Michèle Federspiel (Nature+ asbl) et Cédric Vermeulen  
 Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech.  
 ([m.federspiel@natureplus.be](mailto:m.federspiel@natureplus.be) et [cvermeulen@ulg.ac.be](mailto:cvermeulen@ulg.ac.be))

## Sites Internet :

DACEFI-2 : <http://www.panda.org/dacefi2>  
 Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech : [www.fsagx.ac.be/gf](http://www.fsagx.ac.be/gf)  
 asbl Nature+ : [www.natureplus.be](http://www.natureplus.be)  
 WWF : [www.panda.org](http://www.panda.org)

Auteurs de ce numéro : Meunier Q., Moumbogou C., Ndoutoume C., Vermeulen C., 2011.

Conception de la lettre d'information et photographies : Quentin Meunier

